

Bilan des votes aux assemblées générales

L'équipe de gestion actions "Value" de CCR AM suit une politique de vote active et transparente depuis 2002.

Elle repose sur 5 principes qui sont autant d'exigences envers les sociétés :

- La relation de confiance avec la direction
- La continuité et la transparence dans la communication
- La convergence des intérêts des dirigeants avec ceux des actionnaires minoritaires
- La cohérence entre structure du capital et composition du Conseil d'administration
- La reconnaissance de la valeur du droit de vote

Dans le cadre de la gestion du fonds CCR Actions Engagement Durable, l'équipe de gestion s'engage à voter sur toutes les valeurs en portefeuille selon une politique de vote spécifique qui intègre notre démarche extra-financière. Cette politique de vote spécifique au fonds CCR Actions Engagement Durable se préoccupe tout particulièrement des principes suivants:

- L'égalité des actionnaires : une action, une voix.
- Les opérations sur le capital.
- La politique de rémunération des dirigeants.
- L'absence de conflits d'intérêt entre la société et les administrateurs ainsi que l'indépendance du conseil.
- L'intégrité des comptes, la continuité et la transparence dans la communication.
- L'indépendance des commissaires aux comptes.

L'intégralité de la politique de vote spécifique à la gestion du fonds CCR Actions Engagement Durable est disponible sur : <http://www.ccr-am.com/ISR/ccr-am.htm>

Les décisions en termes de vote prises par l'équipe sont indépendantes. Elle intègre toutefois les recommandations de divers organismes :

- L'Association Française de la Gestion Financière et Proxinvest pour les valeurs françaises
- European Corporate Governance Service, RiskMetrics et Glass Lewis pour les valeurs européennes.

Entre les mois de mars et juin 2010, au titre de CCR Actions Engagement Durable, nous avons voté aux assemblées générales suivantes dont le détail des votes « contre » est exposé ci-après.

Nous publions un premier bilan de cette campagne de vote, celui-ci sera complété dans notre prochain reporting extra-financier à fin septembre. Nous mettrons également à jour la cartographie des Conseils des sociétés en portefeuille.

- Votes exprimés dans le cadre de 33 Assemblées Générales entre mars et juin 2010
- Votes par correspondance. Participation physique à 2 d'entre elles
- Expression d'au moins 1 vote « contre » pour 22 d'entre elles
- Nombre de résolutions soumises au vote : 556
- Une moyenne de 13,5% de vote « contre »
- Une moyenne de 18,9% de vote « contre » aux AG au cours desquelles nous avons exprimé au moins 1 vote « contre »

- Des sujets de mécontentement bien identifiés, en cohérence avec notre politique de vote. A titre d'exemple, comme l'illustre notre graphe ci-dessous, 49% de nos votes « contre » sont relatifs à des demandes d'autorisations portant sur des opérations sur le capital des sociétés.

Détails de nos votes "Contre"

